



Outil : "Réaliser un diagnostic socio-technique au domicile de ménages en précarité énergétique"

Mis à jour le 17 mars 2016

Enregistrer dans mes ressources

Le CLER coordonne et lance une formation "réaliser un diagnostic socio-technique au domicile de ménages en précarité énergétique" à destination de toute personne réalisant des visites à domicile.

Les objectifs pédagogiques

En suivant cette formation, les stagiaires pourront :

- acquérir des techniques de communication adaptées pour entrer en relation avec un ménage à son domicile et lui apporter des conseils sur la maîtrise de l'énergie
- apprendre à évaluer la situation socio-économique du ménage, son mode de vie et ses pratiques quotidiennes en échangeant avec les membres de la famille
- savoir identifier les principaux postes de consommations d'eau et d'énergie dans un logement en recueillant des informations et en utilisant des appareils de mesure
- savoir installer des équipements permettant de réaliser des économies d'eau et d'énergie
- savoir utiliser le logiciel de visite : saisie de données, calcul des économies potentielles et compte-rendu

Une formation pour quel public ?

Toute personne en charge de réaliser des visites au domicile de ménages en précarité énergétique, afin d'y effectuer un diagnostic socio-technique :

- essentiellement des personnes éloignées de l'emploi avec peu de qualification (recrutées dans le cadre des emplois d'avenir, de l'insertion ou d'autres dispositifs d'aide au retour à l'emploi).
- dans le cadre de programmes tels que : les SLIME, les Ambassadeurs de l'efficacité énergétique de l'ANAH, les Éco-compagnons de la Région Ile-de-France, les Éco-diagnostiqueurs de la Région PACA, les emplois d'avenir recrutés par les Régies de quartier pour la réalisation de services de proximité relevant d'une économie de précaution, les salariés en parcours d'insertion professionnelle du réseau Coorace et tout autre dispositif d'intervention à domicile visant la maîtrise de l'énergie.

La liste des formateurs

Aujourd'hui 9 formateurs par région (ou couple de régions) sont habilités à proposer cette formation. Pour les autres régions, les formateurs seront sélectionnés et formés en octobre et pourront proposer des sessions à l'automne, selon leur propre calendrier.

Durée de la formation

La formation se déroule sur 8 jours en 2 sessions de 4 jours séparées de 1 à 2 semaine(s).

Le coût

Chaque formateur est libre de choisir le coût de sa formation. Les personnes intéressées (employeurs ou stagiaires) doivent prendre contact directement avec le formateur de leur région.

Quand les formations ont-elles lieu ?

Ce sont les formateurs, sur leur territoire, qui organisent les formations. Pensez à vérifier sur l'agenda dédié les dates des formations régulièrement mises à jour.

Cette action est co-financée par l'ADEME, la Fondation Macif et Réunica et co-produite par le CAFOC de Nantes, Idemu Croix-Rouge Insertion, l'Institut régional de formation sanitaire et social de la Croix-Rouge Ile-de-France, Soleni du groupe Ulisse et coordonnée par le CLER.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du réseau RAPPEL.

Découvrez d'autres contenus similaires

Précarité énergétique

Du 14 au 18.12.2020

Séminaire annuel sur la précarité énergétique !

Rapport Précarité énergétique liée à...

Vidéo : "2 minutes pour comprendre la..."

Guide : "Précarité Énergétique : repè..."

Publication : "Les enjeux de la préca..."

Etude : "Les liens entre précarité én..."

Précarité énergétique-Comment la comb...

Site internet - Outil diagnostic agro...

Publication "rénovation des logements...

Guide « Mettre en œuvre des projets d...

Rapport : "Précarité énergétique : Dé...